

Le 23 mars 2009

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

Par courriel et poste

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

OBJET : Demande d'approbation d'une entente globale cadre
pour la période du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2013
Dossier Régie : R-3689-2009
Notre dossier : R000306 YF

Chère consœur,

La présente donne suite à la décision D-2009-29 du 20 mars 2009 concernant le dossier décrit en rubrique.

À la décision susdite, la Régie demande au Distributeur de transmettre copie de l'avis public aux intervenants reconnus au dossier R 3648-2007 ainsi que de publier l'avis sur son site internet « *d'ici le 23 mars 2009 à 12 h* ».

Le Distributeur souhaite informer la Régie qu'il s'est conformé à ces demandes spécifiques.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Yves Fréchette

/nm